

## Thématiques et objectifs :

- ❖ **Maîtriser l'avenir de votre forêt – l'aménagement forestier, un guide pour la gestion durable** : comprendre que l'application de l'aménagement forestier permet de tendre vers l'optimum de gestion.
- ❖ **Les travaux en forêt** : travaux et exploitation sont les deux principaux actes de la gestion forestière. L'investissement dans les jeunes peuplements prépare les récoltes à venir.
- ❖ **Les élus forestiers et l'organisation de la chasse en forêt communale** : le Doubs est un département à ACCA obligatoire. La chasse y est donc organisée de façon particulière, et les élus ont un rôle important à y jouer, en particulier en forêt communale.

## Format - six heures en deux temps :

- ❖ la matinée en salle pour présenter le rôle des élus et les choix politiques sur la forêt
- ❖ l'après-midi sur le terrain, avec les agents de l'ONF, pour illustrer le thème par des exemples en forêt

## Public :

- ❖ Elus (maires, adjoints, conseillers municipaux, membres de la commission forêt),
- ❖ Personnels administratifs et techniques des communes,
- ❖ Agents de l'ONF

**Coût** : grâce au soutien financier de l'Europe, ces formations sont dispensées gratuitement. Votre association départementale vous demande seulement une participation pour le déjeuner (communes non adhérentes uniquement).

**Inscription** : toutes les communes recevront par courriel une invitation et un programme par formation. L'inscription sera enregistrée après réception du bulletin de participation.

## Calendrier :

Date	Thème	Lieu
Vendredi 12 mai	Maîtriser l'avenir de votre forêt – l'aménagement forestier, un guide pour la gestion durable	Ornans
Jeudi 18 mai	Les travaux en forêt	Secteur Valdahon (communes feuillus)
Vendredi 2 juin		Secteur Labergement-Sainte-Marie (communes résineuses)
Vendredi 13 octobre	Les travaux en forêt	Secteur Maîche (communes résineuses)
Vendredi 20 octobre		Secteur Baume-Les-Dames (communes feuillus)



Ces formations sont mises en œuvre avec l'appui financier du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit) et du Ministère de l'agriculture